

Epargne Privée – D.I.C.I

Code ISIN : FR0007370564 (part C)
FCP géré par Schelcher Prince Gestion

Document d'informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds (FCP) a pour objectif, sur un horizon d'investissement de 9 mois, la recherche d'une performance supérieure à celle de l'€ster capitalisé, taux du marché monétaire au jour le jour.
Le FCP n'a pas d'indice de référence. Aucun indice ne reflète la gestion du fonds. Toutefois, à titre indicatif, le FCP pourra être comparé, a posteriori, à l'indice suivant :

L'€ster (Euro Short-Term Rate)

Cet indice représente le coût d'emprunt au jour le jour pour les banques de la zone Euro. Il est calculé et publié par la Banque Centrale Européenne.
La performance du FCP peut donc s'éloigner de la performance de l'indice.

Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie de l'OPC consiste à sélectionner, en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créance libellés en euros, et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU FONDS

Le fonds est investi en obligations et autres titres de créance libellés en euros, et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.

Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte, permettant de battre la performance de l'€ster capitalisé.

Le gestionnaire pourra sélectionner des titres émis par des émetteurs publics ou des émetteurs privés. La répartition dette privée / dette publique n'est pas fixée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

Les actifs seront composés de titres d'émetteurs répondant à la catégorie «Investment Grade» dont une notation sera supérieure à BBB- (notations Standard & Poor's) ou Baa3 (Moody's) ou équivalent d'autres agences de notation ou de la Société de Gestion. Le FCP pourra investir sur des obligations convertibles, échangeables, ou indexées sur des produits actions, et autres titres assimilées de même catégorie choisies pour leur rendement et non pour leur exposition aux actions, dans la limite de 20% de l'actif net. La sensibilité aux actions de ces produits sera limitée à 2% de l'actif net.

Si une dégradation de la notation de « investment grade » à « non investment grade » advient, le gestionnaire s'autorise à conserver la ou les lignes concernées dans la limite de 10% de l'actif net.

Le gestionnaire pourra également sélectionner des titres non notés par une agence de notation, dans la limite de 20% de l'actif net en s'appuyant sur la notation interne de ses propres analystes et à condition que celle-ci corresponde à l'univers « Investment Grade ». Dans ce cas, chaque ligne ne dépassera pas, lors de l'acquisition, 3% de l'actif net du fonds.

La durée de vie moyenne de l'ensemble des titres à taux fixe sera inférieure à 2 ans et celle de l'ensemble des titres à taux variable à 3 ans. La sensibilité globale du fonds sera comprise entre 0 et 2.

Le FCP pourra investir (en direct ou via des OPC) jusqu'à 110% de l'actif net en titres de créances de toute nature libellés en euros.

Le FCP ne prendra aucun risque de change et s'exposera exclusivement à la devise Euro.

Les titres de créance d'émetteurs de pays émergents ne peuvent pas représenter plus de 10% de l'actif net du FCP.

Le FCP pourra être investi à hauteur de 10% de l'actif net en émetteurs situés en dehors de la zone euro.

Le FCP ne pourra pas investir plus de 10% de son actif en parts ou actions d'OPC français ou européens pour essentiellement gérer sa trésorerie. Les OPC dans lesquels le fonds investit sont gérés ou non par la société de gestion.

Le FCP n'investira pas en actions en titres vifs ni en OPC Actions.

Le FCP aura recours aux obligations convertibles ou échangeables dont l'exposition sur les marchés actions sera non significative (inférieur à 2% de l'actif net en cumulé), ainsi qu'aux obligations callable et puttable.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Le FCP n'aura pas recours aux Instruments financiers négociés sur les marchés à terme et de dérivés.

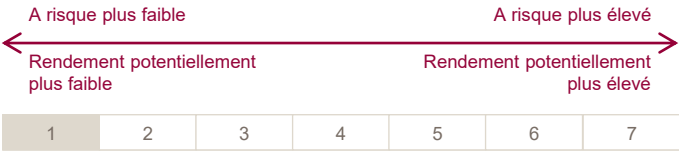
Le FCP est composé de parts de capitalisation (parts C).

La valeur liquidative est quotidienne. L'investisseur peut demander le rachat et la souscription de parts chaque jour avant 12h (hors jours fériés en France), auprès de Mansartis. Il sera exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

La gestion d'Épargne Privée est déléguée à la société Schelcher Prince Gestion.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 9 mois.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Le FCP se situe actuellement au niveau 1 de l'indicateur de risque et de rendement. Cela traduit une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 0% et 0.5%.

Cet indicateur est calculé à partir de la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital investi initialement n'est pas garanti : Il existe un risque de perte en capital

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur

Risque de liquidité : Dans le cas où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, le gérant risque de ne pas pouvoir vendre les titres rapidement dans des conditions satisfaisantes ce qui impacte plus ou moins significativement le cours d'achat et de vente et dans certaines circonstances la liquidité globale du FCP.

Risque de crédit : Il s'agit du risque de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier. Dans ce cas, la valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de contrepartie : Il existe un risque que la contrepartie soit défaillante dans le cadre de contrats de change à terme de gré à gré.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.35%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

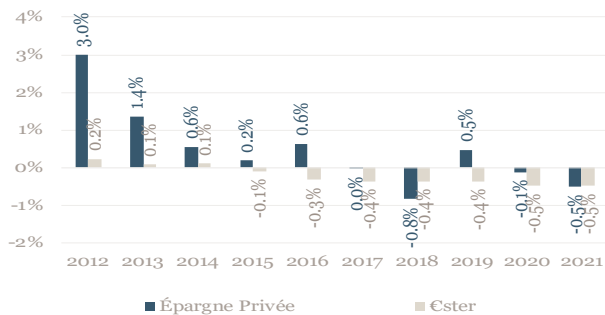
Les taux de frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le taux des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion et commission de mouvement), clos en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance, et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Vous pouvez obtenir davantage d'informations sur les frais et commissions du fonds dans le prospectus disponible auprès de Mansartis, 8 place Vendôme – 75001 Paris

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PERFORMANCES ANNUELLES

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis. Elle tient compte des frais et commissions. Les performances sont calculées en euros.

DATE DE CRÉATION DU FONDS

Vendredi 5 novembre 1982

Indice de comparaison EONIA jusqu'au 31/12/2021 puis €STER à partir du 01/01/2022

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire du fonds est CACEIS Bank.
- Le prospectus du fonds, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de Mansartis au 8, place Vendôme – 75001 Paris.
- La Valeur Liquidative est disponible sur le site internet www.mansartis.com
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Mansartis ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Politique de rémunération : Mansartis a mis en place une politique de rémunération en accord avec les règles européenne et nationales en matière de rémunération et de gouvernance. Elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle tient compte de la performance individuelle, de la situation économique et des résultats de Mansartis. Pour plus d'informations, reportez-vous dans le prospectus du FCP ou bien sur le site internet de la société : www.mansartis.com

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'AMF
Mansartis Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22.02.2022